

# La Course des Pères Noël

## Règlement

1. **La course des Pères Noël organisée par le Comité des Fêtes de la Ville de Saint-Benoît**, disputée sur une boucle de 7,5 km, partira de la Hune le samedi 18 décembre 2021 à 10 H 30. Départ avec les masques. (susceptible de modifications liées au Covid)
2. **La Course des Pères Noël est ouverte à toute personne, âgée de plus de 15 ans, titulaire d'un certificat médical de moins d'un an ou de la licence FFA 2021 et détenteur d'un pass sanitaire.**
3. Pour les mineurs à partir de 15 ans, **une autorisation parentale manuscrite sera exigée.**
4. **L'inscription est fixée à 10 euros.**
  - **Tout engagement est strictement personnel. Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.**
  - **Inscription en ligne uniquement. Pas d'inscription sur place.** Les concurrents, comme les organisateurs devront disposer du pass sanitaire.
  - **Retrait des dossards à la Hune : **Pass sanitaire et masque sont obligatoires** le vendredi 17 décembre 2021 de 16h à 19 h et le samedi 18 décembre de 8h15 à 9h30.**  
En raison des mesures sanitaires, un sens de circulation sera mis en place et du gel hydroalcoolique sera mis à disposition.
5. **Assistance médicale à la Hune** : coordonnée par un médecin, la sécurité sera assurée par Action Sauvetage.
6. **Classement** : un seul classement individuel sera établi. Il ne fera pas l'objet d'un affichage, mais d'une communication par SMS.
7. **Récompenses** : Un lot sera remis à chaque participant en même temps que le dossard. Seront récompensés les 3 premiers (H et F), les 3 plus beaux chariots et le meilleur déguisement (H et F)
8. **Un déguisement de Père Noël est très vivement recommandé.**
9. **Par mesure de sécurité**, les chiens ne sont pas admis pour la course ni les accompagnateurs à vélo
10. **Droit à l'image** : l'organisateur se réserve de pouvoir utiliser les éventuelles images de la manifestation sous quelque forme que ce soit, sur tout support, en France et pour une durée de deux ans
11. **La course des Lutins** organisée, est réservée aux enfants de 6 à 12 ans.

### Mesures sanitaires liées à la pandémie de COVID 19 :

Toute personne devra porter un masque dans toute enceinte close.

Il en sera de même au départ et à l'arrivée de la course.

La salle de la Hune étant fermée au public, les dossards seront distribués dans le hall, ouvert aux seuls coureurs. Une buvette sera installée en extérieur (susceptible de modifications liées au Covid)

Le présent règlement est accepté, et

l'autorisation est donnée aux organisateurs de la course d'utiliser les images prises le jour de la course.

À ..... le .....

Signature

## ANNEXE 2

### CHARTRE DU COUREUR – ENGAGEMENT POST COVID-19

Conscient que la participation à tout événement doit se faire dans le respect strict des règles sanitaires transmises par le gouvernement et de nos valeurs environnementales, **en tant que coureur de l'évènement** \_\_\_\_\_, **je m'engage à :**

- 1/ Respecter les gestes barrières en vigueur en particulier dans les espaces fermés, semi ouvert ou à forte densité de personnes lors de l'évènement (port d'un masque, lavage des mains, distanciation physique).
- 2/ Respecter strictement le règlement de la course et les mesures mises en place par l'organisation afin de minimiser les risques sanitaires :
  - Port du masque sur la zone de départ que je garde sur moi pendant la course et remets après l'arrivée dans la file du parcours de sortie
  - Courir en respectant au maximum la distanciation sociale en vigueur avec les autres participants et en utilisant toute la largeur de la chaussée
  - Ne pas cracher au sol
  - Me moucher dans un mouchoir à usage unique que je jette dans une poubelle
  - Ne pas jeter de déchets sur la voie publique
  - Respecter et laisser les lieux publics propres
  - Être équipé et utiliser mon propre contenant de ravitaillement liquide (poche à eau, gourde, flasque, bouteille, gobelet...),...
- 3/ Ne pas entrer physiquement au contact d'autres participants.
- 4/ Comprendre qu'en prenant part à l'évènement, je participe à un rassemblement de personnes potentiellement générateur de la diffusion de l'épidémie à coronavirus si les mesures barrières ne sont pas appliquées par tous.
- 5/ Accepter, en prenant part à l'évènement, que ce risque sanitaire est potentiellement grave chez les plus fragiles (plus 65 ans, porteur de maladie chronique, femme enceinte).
- 6/ Si j'ai présenté la Covid-19 dans les semaines et mois précédant la course, consulter un médecin préalablement à ma participation pour savoir si la pratique des efforts intenses et ma participation à la compétition est possible, notamment les courses présentant des dénivelés importants et à fortiori en altitude.
- 7/ Ne pas courir si je présente des symptômes de la Covid-19 depuis moins de 14 jours
- 8/ Faire preuve de civisme en m'engageant à prévenir le référent Covid-19 de l'organisation en cas de déclaration de la maladie après la course.
- 9/ Télécharger si possible et m'enregistrer sur l'application « StopCovid » préalablement à ma venue sur l'évènement.
- 10/ Choisir des épreuves proches de son lieu d'habitation et nécessitant peu de déplacements et de transports

*Nom, prénom  
Date et Signature*

